

PV N°13 CONSEIL D'ADMINISTRATION **de la CPTS ROANNAIS DÉFI SANTÉ -** *Ensemble* **du Mercredi 16 novembre 2022 à 20h**

Présent(e)s (19) :

DUMORTIER Laurence (Co-Présidente CPTS du Roannais) – **CHRISTOPHE Anne-Françoise** (Directrice Clinique du Renaison) – **CHAUX-KER Eulalie** (Pharmacien) – **KEUNEBROEK Julien** (Directeur CH de Roanne) – **RODRIGUES Isabelle** (Cheffe de Service Groupement ARCON) – **COMBY Cécile** (Directrice MJC de Charlieu) – **FLORENCE Fabienne** (Directrice DAC Loire) – **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste MSP de Charlieu et Co-Président CPTS du Roannais) – **GAY Delphine** (Médecin Généraliste MSP de Charlieu et Secrétaire CPTS du Roannais) – **ROLET Benjamin** (Masseur-Kinésithérapeute MSP de Charlieu et Trésorier Adjoint CPTS du Roannais) – **MASSON Loïc** (Médecin Urgentiste CH de Roanne et Président EPU) – **BERERD Marie** (Orthophoniste et Présidente A Corps Verbal) – **BRET Virginie** (Psychothérapeute et Représentante Femme Avant Tout) – **ANDRE Karine** (Coordinatrice MSP Ambierle et Infirmière Asalée MSP Ambierle et Mably et Représentante Association Asalée) – **MONTERNIER Jean-Yves** (Médecin Généraliste MSP Ambierle) – **DEVEAUX Jean-Paul** (Médecin Généraliste Retraité et Vice-Président SAMEAD) – **BARD-LAPOUGE Valérie** (Médecin Salariée et Représentante Filière Gériatrique du Roannais) – **FRANCILLON Maxime** (Pharmacien et Trésorier CPTS du Roannais) – **GHILAS Fendy** (Directeur Hôpital Local de Charlieu et Hôpital Local de Saint-Just-La-Pendue et EHPAD de Neulise).

Représenté(e)s par un pouvoir (2) :

CREVAT Vincent (Usager) a donné pouvoir à **DUMORTIER Laurence** (Co-Présidente CPTS du Roannais).

MEUNIER Anne (Gynécologue et Présidente CME du CH de Roanne) a donné pouvoir à **KEUNEBROEK Julien** (Directeur CH de Roanne).

Invité(e)s (4) : **ROUSSEL Colette** (Coordinatrice CPTS du Roannais) – **NICOSIA Sylvie** (Directrice CPTS du Roannais) – **DUGELET Isabelle** (Vice-Présidente Communauté de Communes Charlieu-Belmont) – **CHERCHI Lola** (Directrice Vie et Prestations).

Le Conseil d'Administration est présidé par Laurence DUMORTIER et Mathieu LAPALLUS. Delphine GAY est également désignée en qualité de Secrétaire de Séance.

Le quorum étant atteint (21 personnes), le Conseil d'Administration a pu valablement délibérer et prendre toute décision.

Il a été soumis à l'ordre du jour inscrit sur les convocations envoyées dans les délais.

Résolution 1 : Approbation du PV N°12 du Conseil d'Administration du 16 mai 2022

Le procès-verbal du précédent Conseil d'administration du 16 mai 2022, envoyé à tous les Administrateurs alors présents ou représentés, ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Scrutin 1 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du PV N°12 du conseil d'administration du 16 mai 2022 : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 2 : Point sur l'avancement du projet de santé de la CPTS

Politique Générale de la CPTS

Communication :

Recrutement d'une Chargée de communication, Madame DELIGNE Jeanne, sur un CDD de 6 mois à raison de 24 heures par semaine depuis septembre 2022.

Réalisation de supports de communication (cartes de visite, flyers, Kakémono).

Restructuration en cours du Site Internet et Alimentation de trois réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn).

Organisation de la soirée des Internes du 10 novembre 2022.

Préparation d'un grand évènement sur une journée prévue au printemps 2023.

Politique Sociale :

Mise en place d'une supervision d'équipe avec une approche de gouvernance partagée conduite par Guillaume DORVAUX de l'Université du Nous.

Rédaction et mise en service du Règlement Intérieur des Salariés et des Prestataires de Service.

Réorganisation du fonctionnement de tous les Postes de travail :

- Profils de poste,
- Télétravail,
- Adaptation des horaires,
- Amélioration environnement du poste de travail,
- Mise en place de primes.

Politique de Gestion :

Dialogue de gestion prévu le 28 novembre 2022 avec la CPAM de la Loire.

Mise en place d'un point mensuel sur le budget avec Colette ROUSSEL, Laurence DUMORTIER et Sylvie NICOSIA.

Date à prévoir pour janvier 2023 pour élaboration du budget prévisionnel 2023 en présence du Trésorier (Maxime FRANCILLON) et du Trésorier Adjoint (Benjamin ROLET).

Rédaction du Règlement Intérieur de l'Association et de la Délégation de Pouvoir à la Direction avec le groupe de travail nommé par le Conseil d'Administration ainsi qu'une révision des statuts.

Formalisation des Lettres de Mission et des Contrats de Prestation avec les Professionnels de Santé dans le cadre d'une gestion de projet.

Politique de Formation :

Emmanuelle OLLIER débute en novembre 2022 son DIU en parcours de soins.

Organisation de formations-actions pour l'équipe salariée notamment sur la qualité avec le CEPRAAL et l'IREPS.

Participation au Congrès de la Fédération Nationale des CPTS à Nantes en septembre 2022.

En décembre 2022, participation au Congrès de l'endométriose.

Formation des Libéraux sur les RMM (Revue de Morbi-Mortalité), Ostéoporose Fracturaire et Insuffisance Cardiaque.

Politique d'ouverture :

Convention de partenariat avec le CH de Roanne, l'Hôpital Local de Charlieu et la Clinique du Renaison.

Convention avec le DAC Loire (Dispositif d'Appui à la Coordination).

Convention de partenariat avec Sport Santé.

Partenariat avec la Filière Gériatrique du Roannais.

Partenariat avec le RéPPOP, le Réseau Endaura (Endométriose).

Participation au Conseil National de la Refondation Santé dans la Loire le 05 décembre 2022 la journée.

Augmentation du nombre de COPIL notamment avec un COPIL Bronchiolite en cours de création ainsi qu'un COPIL Délégation de Tâches.

Rencontres prévues avec le Député, Monsieur Antoine VERMOREL, le Sous-préfet, Monsieur Hervé GERIN.

Participation à la soirée des Internes organisée par Roannais Agglomération le 30 novembre 2022.

Point sur les 6 Missions de la CPTS

Accès aux soins :

Les 23, 24 et 25 novembre 2022, troisième expérimentation sur la DSNP (Demande de Soins Non Programmés) en collaboration avec la Plateforme Médaviz.

A ce jour, 26 Médecins Généralistes Effecteurs inscrits sur la plateforme sur 90 environ en exercice soit 1/3.

119 adressages de patients d'avril à octobre 2022 sur 10 journées d'expérimentation.

En octobre et en novembre 2022, sur une journée d'expérimentation, création d'un binôme Médecin-Infirmier afin d'évaluer la plus-value de l'infirmier lorsque le Médecin n'est pas accessible. L'infirmier est susceptible d'être appelé pour une levée de doute lors de prise en charge non urgente et éventuellement une évaluation clinique.

Interrogation en suspens pour la mise en place du SAS et le positionnement de l'ARPUM.

Première réunion en juin 2022 du COPIL Délégation de Tâches / Transfert de Tâches dans le cadre de la loi BRAUN. A ce jour, en attente des nouvelles directives qui devraient arriver en janvier 2023 et orientation sur le Transfert de Tâches plutôt qu'une Délégation de Tâches.

Pour rappel, dans le cadre de la Délégation de Tâches, le Déléguant conserve sa propre responsabilité. Il doit superviser le Délégué. Dans le Transfert de Tâches, le Déléguant transfère à la fois la Tâche et **SA** Responsabilité au Délégué, ce qui implique pour le Délégué d'avoir les compétences pour supporter la responsabilité.

Télé médecine : Une expérimentation s'est déroulée en avril 2022 à l'EHPAD de Saint-Sulpice à Villerest et normalement trois expérimentations devraient se faire de manière concomitante sur une journée prévue le 13 décembre 2022 sur les EHPAD de Saint-Sulpice à Villerest, l'EHPAD de l'Hôpital de Charlieu et l'EHPAD de la Providence au Coteau.

Autres Professionnels susceptibles de dégager du temps médical : En place sur notre territoire Roannais, 3 IPA (une en santé mentale sur Roanne, une en pathologies chroniques sur Charlieu et un à l'EHPAD de Régny).

Parcours de soins :

Insuffisance Cardiaque : Le parcours de soins est bien avancé.

Réalisation de 94 inclusions en 2022 pour un objectif de la CPAM à 85. 30 sorties de parcours.

Signature avec trois établissements de santé : CH de Roanne, Hôpital Local de Charlieu et Clinique du Renaison.

Trois actions de formation des Professionnels de Santé en 2022 coanimées par Dr Irina DE SAUNIÈRE. 131 Professionnels de Santé ont été formés pour un objectif donné par la CPAM de 118.

Un rapport d'audit clinique sera formalisé en décembre 2022 sur le parcours qui se décompose de la sorte :

- Un audit auprès des Infirmiers Libéraux via un questionnaire Google Forms.
- Des entretiens auprès des Cadres de santé en Cardiologie conduits par Emmanuelle OLLIER.
- Un audit de conformité du parcours via les bilans de sortie de parcours.
- Projet de téléexpertise conduit par les Drs Irina et Olivier DE SAUNIERE, Cardiologues.

Ostéoporose Fracturaire : Le parcours de soins a pris du retard.

- 1) Dû à la crise COVID.
- 2) Dû à la réorganisation des Urgences de la Clinique du Renaison. La Cadre des Urgences de la Clinique n'est plus en poste ainsi que la Directrice de Soins Infirmiers.
- 3) Le critère d'inclusion (fracture de moins de 8 semaines) est limitatif.

La CPTS pense organiser une information grand public en sus des formations des Professionnels de Santé. A ce jour, réalisation de 5 inclusions pour un objectif à 55 donné par la CPAM.

Signature de convention avec 2 établissements de santé : Clinique du Renaison et Hôpital Local de Charlieu.

Organisation de deux soirées de formation des Professionnels de Santé coanimées par Emmanuelle OLLIER, Infirmière de Parcours de la CPTS du Roannais et le Dr Delphine DENARIE, Rhumatologue.

Prévention :

- 1) En termes de dépistage des troubles de l'apprentissage des enfants de moins de 6 ans, après une période de ralentissement, le processus a été relancé en septembre 2022. Les courriers d'information du dispositif ont été remis aux enfants par les instituteurs. 20 médecins sont formés à ce jour dont 4 sur cette année 2022. Identification d'un biais : difficulté pour la CPTS de quantifier le nombre de dépistages qui lui est dévolu car les Médecins facturent directement auprès de la CPAM plutôt qu'à la CPTS. Bilan de cette action prévue le 26 janvier 2023 avec l'ensemble des Acteurs.
- 2) En termes de campagne de vaccination antigrippe, du rappel de vaccination COVID 4^{ème} dose, du dépistage des cancers colorectal et utérus, la CPTS se fait le relais d'informations via son Site Internet et ses réseaux sociaux. D'après la CPAM, le territoire est mobilisé pour ces actions.
- 3) Pour 2023, projet de travailler sur l'endométriose en collaboration avec l'Association ENDAURA et l'Obésité Infantile en collaboration avec le RéPPOP.

Accompagnement des Professionnels de Santé du Territoire :

- 1) La Maison des Internes, déjà 10 ans cette année ! Evénement organisé par la CPTS le 17 novembre 2022 au soir. Refondation de sa gestion en cours. Elaboration d'une nouvelle fiche d'état des lieux, d'un questionnaire de satisfaction qui s'adressera aux Internes ayant bénéficié de la Villa afin d'en mesurer la plus-value. Projet de réfection des locaux avec renouvellement de matériel (lit, commode, bureau, etc...). Projet de partenariat avec Roannais Agglomération sur un travail en collaboration pour leur accueil sur le territoire.
- 2) Le nombre de Maîtres de Stage est stable. 55 à ce jour sur le Territoire Roannais.
- 3) Deux interventions ont été réalisées dans les Facultés de Médecine de Lyon et de Saint-Etienne pour aller à la rencontre des Internes.

Qualité et Pertinence des Soins :

D'un point de vue général, la CPTS s'est engagée à développer une politique Qualité sur l'ensemble des actions qu'elle mène avec la nomination d'un Référent Qualité qui conduit une action sur 2022 sur le parcours Insuffisance Cardiaque.

10 Professionnels de Santé formés à la RMM pour 2022.

71 participants aux RMM. 4 participants sur Roanne, 28 à Charlieu et 39 à Saint-Just-En-Chevalet.

Les MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) rémunèrent leurs Adhérents et la CPTS rémunère les non-Adhérents. L'objectif étant que chaque MSP organise ses RMM.

En ce qui concerne notre engagement pour des patients experts, désistement pour le patient ostéoporose fracturaire. La CPTS est en cours de recherche d'autres patients. Et concernant l'Insuffisance cardiaque, le patient choisi n'est pas volontaire pour devenir expert.

Gestion de la crise climatique et sanitaire :

En juillet 2022, réalisation d'une étude rétrospective des actions conduites durant les deux années Covid (2020 et 2021) avec l'élaboration d'un dossier éligible à une prise en charge financière de la part de la CPAM au titre des ACI. Validation obtenue et en attente de règlement de l'enveloppe à hauteur de 67.500,00 €.

La première réunion du COPIL Bronchiolite prévue le 1er décembre 2022 avec les Pédiatres du CH de Roanne pourra s'intégrer dans cette mission.

Cette deuxième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 2 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du point sur l'avancement du projet de santé de la CPTS : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 3 : Validation du Règlement Intérieur de l'Association et de la Délégation de pouvoir de la Direction

Oubli lors de la convocation de la validation des Statuts. Ils sont repris en cours de Conseil d'Administration et font l'objet de quelques réajustements immédiats dont vous trouverez une version définitive jointe à ce Procès-Verbal. Même chose pour le Règlement Intérieur de l'Association et la Délégation de pouvoir à la Direction.

Cette troisième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 3 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation de la validation des statuts, du Règlement Intérieur de l'Association et de la délégation de pouvoir de la Direction : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 4 : Redéfinition des modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration

Mathieu LAPALLUS propose de faire remonter les problématiques par collège ou par territoire afin que chacun puisse s'exprimer...

La CPTS souhaite une participation un peu plus active du Conseil d'Administration.

A émergé trois groupes de travail qui pourraient être mis en place au sein du Conseil d'Administration sachant que les Salariés de la CPTS participeraient à ces groupes de travail dans l'objectif d'apprendre à travailler ensemble :

- 1) Groupe des Managers.
- 2) Mutualisation des Moyens entre acteurs et Coordination (Demande portée par Marie BERERD, Présidente de l'Association des Orthophonistes A Corps Verbal).
- 3) Accès Médecin Traitant (Sollicitation faite par Karine ANDRE, Coordinatrice et Infirmière Asalée des MSP d'Ambierle et Mably).

Au prochain Conseil d'Administration, les groupes se constitueront afin de débiter cette collaboration dès 2023.

Cette quatrième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 4 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation de la redéfinition des modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 5 : Questions diverses

- 1) AGE le 15 décembre 2022 pour approbation des Statuts, du Règlement Intérieur et de la Délégation de pouvoir à la Direction et une AGO annuelle pour réélire par tiers les nouveaux Membres car fin novembre 2022, certains terminent leurs mandats.
- 2) EPU (Enseignement post-Universitaire). Intervention du Dr Delphine GAY qui va dissoudre cette association afin de faire reprendre cette mission par la CPTS sachant que la formation continue s'adresserait à tous les Professionnels de Santé du territoire. C'est une mission qui fait partie de la CPTS
- 3) Il est acté que la CPTS Roannais Défi Santé – Ensemble devient pour 2023 la structure porteuse d'un point de vue financier du projet de la Filière Gériatrique du Roannais en ce qui concerne l'action de prévention des troubles cognitifs répondant à l'appel à candidature de la Conférence des Financeurs.

Cette cinquième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 5 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation des questions diverses : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration s'est terminé à 23h.

La Secrétaire de Séance

Delphine GAY

La Co-présidente

Laurence DUMORTIER